

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE
DOUAI
150, Rue SAINT SULPICE
59507 DOUAI

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur , S

3'

Références à rappeler : RO -
AFM 251210170858

Référence : PVE
Rédacteur : DN

*classé
stationnement*

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier par lequel vous m'informez avoir réceptionné un avis d'amendes et condamnations pécuniaires consécutif à une contravention non payée .

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **031089 STATIONNEMENT TRES GENANT** D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR ART.R.417-11 §I 8° A), ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **DOUAI(59500), PLACE ARMES**, en date du **06/07/2021 à 19h36**, par procès verbal n° **6409262360** dressé par **POLICE MUNICIPALE DE DOUAI**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s)

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai fait procéder à l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Fait à DOUAI, le 02/06/2022

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

